

Halte à la criminalisation du mouvement social

A Air France ...

Ce jour s'ouvre à Bobigny le procès de salariés d'Air France accusés de défendre leur emploi face à un patronat vorace. Cette criminalisation d'une action sociale est le témoin de la lutte des classes que mène le capitalisme dans sa course aux profits. Face à cela, l'Union locale Solidaires de Boulogne-sur-Mer tient à affirmer son soutien aux salariés d'Air France. Elle considère que la responsabilité de la direction d'Air France est totale dans les événements qui se sont déroulés le 5 octobre. Toutes les poursuites en justice, comme les mesures internes de répression, suspension, mise à pied, licenciements doivent être annulés. La direction d'Air France doit prendre en compte les exigences des salariés : pas de plan social, pas de suppressions d'emploi et de course à la productivité.

Ou ailleurs ...

L'exemple d'Air France n'en est qu'un parmi d'autres. Depuis des années, les forces de répression gouvernementales appuient le patronat dans sa lutte contre les mouvements sociaux. Licenciements abusifs de salariés et de représentants syndicaux comme pour les Postiers du 92, gazage dans les manifestations comme contre les zadistes de Notre Dame des Landes. Les exemples ne manquent pas d'une volonté d'éliminer toute contestation sociale.

Aggravé par l'état d'urgence

Cette situation est aggravée par l'état d'urgence qui d'une réponse à de criminels attentats, est devenu un moyen de contrôler la contestation sociale. Manifestations interdites, comme celles pour le climat du 29 novembre, mise en garde de vue de manifestants (58 manifestants en soutien aux migrants le 22 novembre, plusieurs centaines en garde à vue dont des militants de Solidaires à Paris en marge de la COP21), assignation à demeure de militants dit « d'ultra-gauche ». Solidaires ne peut que dénoncer cette atteinte aux libertés sociales et publiques qui est faite à l'aide de l'état d'urgence.



Les questions sociales sont plus que
jamais présentes et Solidaires
continuera à se battre dans les
entreprises, dans les services pour
faire valoir ses revendications.